



Vie scolaire

P. 3



Point vert Caër

P. 5



Budget communal

P. 8



Urbanisme

P. 8



Voies douces

P. 11

L'ECHO de NORMANVILLE



LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et tous,

La période du printemps est, sur le plan communal, consacrée à l'établissement des comptes et du budget communal.

Malgré un contexte plus difficile (stagnation des recettes et augmentation des dépenses de fonctionnement), nous avons pu maintenir en 2023, un haut niveau d'investissement.

La forte contraction de notre excédent de fonctionnement nous conduit inévitablement à bien sélectionner nos investissements et à les étaler dans le temps, afin d'assurer une bonne maîtrise budgétaire actuelle et future.

Les taux communaux ont été reconduits en 2024 par l'équipe municipale.

Les investissements 2024 sont consacrés à la poursuite de la défense incendie, les travaux préparatoires à la voie verte de la route de la Vallée et aux améliorations et équipements des bâtiments communaux.

Au travers de ce nouvel ECHO, vous trouverez les actions des associations communales et du PST CAP NORD EST, ainsi que les divers évènements de ce semestre.

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à la fête de l'été qui aura lieu le 29 juin 2024, avec le concours de pétanque l'après-midi, une animation musicale en soirée et le feu d'artifice pour clôturer la journée

Je profite de ce mot pour souhaiter à chacun de vous, un bel été à Normanville et des vacances agréables et reposantes

Commémoration

Pour le 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 sur les alliés, Anne-Marie Lemarié, maire de Saint Germain des Angles, en présence de Karène Beauvillard, conseillère départementale et de Philippe Vivier, maire de Normanville, a lu le discours de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat.

Nous honorons la mémoire des héros et des victimes de cette guerre et nous nous rappelons l'importance de la paix et de la liberté.

Deux enfants Victoire et Axel présents à la cérémonie ont déposé les gerbes de fleurs celle de la commune et celle du Département. Cette manifestation s'est terminée avec le pot de l'amitié.



Les racines

Le 25 novembre, à la sainte Catherine tout prend racine, proverbe bien connu, c'est pourquoi nos élèves ayant fait leur entrée en sixième ont été invités à venir planter un arbre sur l'arboretum, comme les années précédentes. Cette année 2023, c'était un érable rouge.



Informations diverses

116-117

Est votre numéro national gratuit, pour joindre un médecin généraliste, de garde en Normandie.

Le **116-117** ne sera pas accessible en journée, durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.

Vous pouvez composer ce numéro :

- Tous les soirs après 20 h
- Le week-end à partir du samedi midi
- Et les jours fériés

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, le **15** reste le numéro à composer.

119

Numéro à appeler (gratuit) pour enfant victime de maltraitance. Si vous avez connaissance d'enfants en danger, composer ce numéro.

Violences conjugales

Le **39-19** est le numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage, aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit tous les jours.

Cyber harcèlement

Le **30-18** est le numéro national gratuit, anonyme, confidentiel contre le cyber harcèlement et problèmes des jeunes sur internet et réseaux sociaux.

WIFI

La commune dispose d'un WIFI gratuit SmartEvreux qui est le même que dans les principaux bâtiments publics d'Evreux, dans le centre-ville et sur les principales places d'Evreux. Ce réseau wifi couvre la salle des fêtes, le terrain de foot aux abords de la salle des fêtes, l'Escale et le kiosque. Cela permet de disposer d'un accès internet gratuit et anonyme.

Email de contact

Une crue de l'Iton, une tempête, une alerte météo, un souci de ramassage scolaire, etc. ..., vous souhaitez en être informé rapidement, la mairie peut alors vous communiquer tous ces renseignements par email. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous envoyer un email à l'adresse : secretaire@normanville.com comportant votre nom, votre adresse et votre email perso. Votre adresse email ne sera pas divulguée aux autres habitants, lors d'un envoi de notre part.

Recommandation

Si vous circulez de nuit, piétons, cyclistes, sur une trottinette, joggeurs, équipez-vous **d'un gilet de sécurité fluorescent**, afin d'être vus sur la route.

Nouveaux arrivants

Faites-vous connaître à la mairie.

Feu de déchets

Par arrêté municipal en date du 16 mai 2006, il est interdit de faire du feu (déchets verts et autres) sur l'ensemble du territoire de la commune, et ce du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Bruit

Par arrêté préfectoral du 26/09/2014 le recours à des outils ou appareils bruyants susceptibles de gêner le voisinage est soumis à des horaires et à des jours d'utilisation. Sont soumis à ces horaires les engins à moteurs, de bricolage, l'entretien extérieur ou les jouets motorisés.

Les horaires à respecter sont les suivants :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 20 h
- les samedis, de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h

D'une façon générale, pensez au bien-être de vos voisins et respectez le calme de notre belle campagne.

Stop pub

Des autocollants, avec la mention STOP PUB, sont à votre disposition à la mairie, si vous ne souhaitez pas de publicité dans votre boîte aux lettres.

Stationnement

Si vous pouvez stationner chez vous, dans votre cour ou garage, faites-le afin de ne pas encombrer les trottoirs ou routes et permettre ainsi une circulation moins dangereuse.

Respectez la signalisation routière aux abords de l'école, et facilitez les manœuvres pour le car, pensez à vos enfants. Ne bloquez pas la circulation.

Eclairage Public

Extinction du lundi au samedi de 22 h 30 à 6 h, du samedi au dimanche de 22 h 30 à 7 h (sauf salle des fêtes.) Coupure totale du 15-04 au 31-08

Agenda

Jeudi 20 juin et vendredi 21 juin : ATELIERS PATISSERIE

14 h salle des fêtes, 4 personnes maximum par atelier.

Réservation au 02 32 34 73 82

Organisés par le Club Bien Être et Amitié, en collaboration avec la mairie.

Samedi 29 juin : KERMESSE ET FÊTE DE L'ÉTÉ

KERMESSE

11 h/14 h à l'école, danses par les enfants, thème les jeux olympiques

Stands avec jeux. Possibilité de se restaurer

De 12 h 30 à 14 h 30, animation par les Cheers'lie, pour les enfants. Des pompons seront mis à disposition

FETE DE L'ETE

15 h Tournoi de pétanque, doublette à la mêlée adultes et + 14 ans au terrain de boules, buvette tenue par les parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire

19 h Apéritif offert par la municipalité

Remise des prix du tournoi de pétanque.

Repas partagé en musique avec le groupe Mykadon (reprise pop rock) sur l'Arboretum ou à la salle des fêtes en fonction du temps

19 h 30 Jury pour concours pâtisserie. Remise des prix

23 h 30 Feu d'artifice

Samedi 10 août : NUIT DES ÉTOILES

Soirée d'observation sur l'Arboretum avec les 2 clubs d'astronomie locaux Cassiopée et Polaris. Nicolas Levillain de Cassiopée animera un atelier enfant à partir de 20 h jusqu'au départ de la balade contée animée par le relais du conte de Cierrey.

Comme d'habitude, l'accès est libre pour cette manifestation avec distribution de quizz, cartes du ciel etc.

Samedi 10 août : SOUS LES ÉTOILES D'ÉTÉ : BALADE NOCTURNE A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Dans les villages, à la tombée du jour, une balade révèle des trésors de patrimoine. Des ruelles dévoilent des façades chargées d'histoire. Parfois, une musique enchanteresse guide les pas des visiteurs, tandis que l'église invite à la contemplation sous les étoiles. Au détour d'une placette, des conteurs captivent l'audience des petits et des plus grands. Cette déambulation nocturne laisse en chacun un souvenir lumineux, un instant suspendu dans le temps !

RDV à 20 h – Tarif unique 6 euro à partir de 12 ans – Réservation le Comptoir des loisirs 02 32 24 04 43 ou www.lecomptoirdesloisirs-evreux.fr

Jeudi 29 août : MOBIL'ETE

Sur l'Arboretum, de 16 h à 19 h, animation pour tous avec des jeux, du sport des ateliers

Dimanche 8 septembre : FOIRE À TOUT

Organisée par le club Bien Être et Amitié, à côté de la salle des fêtes

Dimanche 29 septembre : NETTOYONS LA NATURE

Rendez-vous à 10 h sur le parking de la salle des fêtes (voir article dans action des représentants des parents d'élèves)

Jeudi 24 octobre : REMISE A NIVEAU CODE DE LA ROUTE

A la salle des fêtes, ouvert à tous, organisé par le Club Bien Être et Amitié

Mercredi 30 octobre : HALLOWEEN

Rendez-vous derrière la mairie, déguisés à 17 h

Dimanche 3 novembre : LOTO

A la salle des fêtes, organisé par le club Bien Être et Amitié.

Ouverture des portes à 13 h, réservation au 02 32 34 73 82 ou 06 15 91 00 98

Vendredi 22 novembre : CONCERT

A 18 h à la bibliothèque, avec la chanteuse compositrice japonaise MEG

Samedi 23 novembre : Les RACINES

Rendez-vous à 11 h pour la plantation de l'arbre sur l'Arboretum pour les élèves qui ont quitté le CM2 et sont entrés en 6ème, ouvert à tous

Samedi 7 décembre : EXPO VENTE

Idées de cadeaux pour Noël.

De 10 h à 16 h. Au P'tit café de pays. St Germain des Angles

Mercredi 18 décembre : ATELIER DE NOËL

A 14 h 30 à la bibliothèque

Concours pâtisserie

Nous vous rappelons que la mairie organise un concours du (de la) meilleur (e) pâtissier (e) de Normanville. Vous devez vous présenter le jour de la fête de l'été, le 29 juin avec votre gâteau (à 19 h 30), le présenter oralement, donner le détail de la recette et apporter une photo où l'on vous voit le confectionner, thème libre. Concours ouvert pour tous les âges. Un jury composé d'élus délibérera. La notation se fera en fonction du goût et de l'aspect visuel

Vie scolaire

NOËL

Le 22 décembre, dernier jour d'école avant les vacances de Noël, un dress code était demandé aussi bien chez les enfants que chez les enseignants et personnel communal. Tout le monde s'était paré de ses plus beaux atours. Le père Noël est passé après l'école (voir article représentants des parents d'élèves)



NEIGE

Le 18 janvier, c'est avec une grande joie que les enfants ont pu profiter des plaisirs de la neige sur le stade de Normanville.



EXPÉRIENCE

Le 15 mars, en début d'après-midi, la classe de CM1-CM2 de la commune a bénéficié d'une intervention de Mme Benissan, PDG de la société IDD-Xpert basée à Evreux.

Durant 1 heure, en lien avec l'exposition « Autour de nous, des femmes créent et agissent » qui se tenait à la médiathèque, cette cheffe d'entreprise (accompagnée de 2 collaboratrices) a promu les métiers scientifiques auprès de tous (garçons et filles).

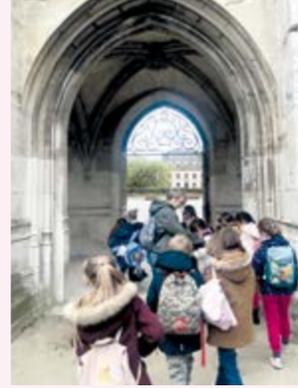
Après une brève présentation sur la sécurité en vigueur dans les laboratoires pharmaceutiques, les élèves ont pu réaliser quelques petites expériences en étant équipés d'une tenue vestimentaire réglementaire.

Ravis de l'expérience partagée, les élèves ont remercié les intervenants avec une belle ovation (mesurée au sonomètre !).



MUSÉE THÉÂTRE

Le vendredi 5 avril, les élèves de CP et CE1 se sont rendus au musée et au théâtre Legendre à Evreux. Le thème de ces visites était « l'envers du décor ». Chaque classe a pu passer une demi-journée au musée et une autre au théâtre. Cette visite a permis aux élèves de découvrir les coulisses du théâtre, de monter sur scène, de manipuler les décors et les éclairages. Au musée, ce sont les différents métiers qui ont été présentés et les enfants ont pu aménager une salle de musée en miniature.



100^e JOUR D'ÉCOLE

Les CP ont fêté le 100^eme jour d'école le lundi 8 avril. Cette journée a été entièrement consacrée au nombre 100 ! 100 défis mathématiques, 100 mots à écrire, 100 fanions à décorer, puzzle de 100 pièces, tour de 100 kapla...

LE CARNAVAL

Il a eu lieu le 19 avril. Les professeurs des écoles étaient déguisés sur le thème d'actualité : les jeux olympiques. Parmi les enfants on pouvait voir une coccinelle, des princesses, un prisonnier... Ils étaient ravis. Le personnel communal avait choisi le thème hippie.

Une vente de crêpes et boissons étaient organisées par les parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire.



EXPOSE

L'année 2024 est une année un peu spéciale étant donné qu'elle est marquée par les Jeux Olympiques de Paris. Les élèves de CE2-CM1 de Madame Haas ont travaillé autour de ce thème et ont effectué des recherches sur plusieurs sports. Ce thème leur a permis de réinvestir leurs connaissances tant en français, qu'en art, en géométrie et en méthodologie de recherche.

Les élèves se sont beaucoup investis et ont pris beaucoup de plaisir à travailler ainsi.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Kermesse le samedi 29 juin : thème les jeux olympiques

Les Cheers'Lie

Les Cheers'lie ont participé au Carnaval de Gragny, organisé par l'association CAP NORD EST. Nous avons ouvert et clôturé le défilé par une chorégraphie.

Le dimanche 2 juin les Cheers'lie feront une représentation pour leur familles et amis à la salle des fêtes de Normanville. Cet événement sera suivi d'un stage de cheerleading pour les adultes.

Nous allons faire des animations pour les enfants lors de la kermesse de l'école de Normanville le 29 juin 2024 de 12 h 30 à 14 h 30. Les enfants pourront suivre les chorégraphies avec notre coach, Aurélie. Des pompons seront mis à disposition.

Nous serons présents au forum des associations de Gragny en début de saison prochaine pour les inscriptions.



Service civique

Je me présente, je suis Laura Hervieux et je travaille à l'école des Prés Verts de Normanville pour apporter mon aide aux enseignants et élèves.

J'ai effectué un bac professionnel agricole, que j'ai obtenu et je suis actuellement en formation à distance dans le secteur canin. Je fais également un service civique dans cette école.

Pour ceux qui ne le savent pas un service civique est une excellente occasion pour acquérir une expérience dans le milieu social.

Mon but pour l'avenir est de faire une ferme pédagogique avec comme activité, principalement l'élevage canin.

Travailler avec les enfants m'apporte une magnifique expérience, des compétences acquises dans le social et beaucoup d'amour. Les élèves m'en apportent tous les jours.



Actions des représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves élus pour l'année 2023/2024 sont très actifs pour augmenter la caisse de la coopérative scolaire. Plusieurs événements ont eu lieu.

Soirée repas animation

Le 9 décembre 2023 une soirée avec repas tartiflette et one woman show avec Caroduch a connu un succès auprès des personnes présentes. Il y avait également un orchestre les Mykados pour animer la soirée. Le seul regret est qu'il n'y ait pas plus de parents de l'école à cette manifestation.



Fête de Noël

Le 15 décembre 2023, la fête de Noël était organisée dans le hall de l'école primaire, dès la sortie, réservée aux parents d'élèves. Ils pouvaient y acheter des boissons chaudes et gourmandises de Noël (crêpes, barbe à papa...). Il y avait la queue au stand de maquillage. Une bénévole de la bibliothèque est allée lire un conte. Suprême récompense, le père Noël est venu à la rencontre des enfants.



Vente de gâteaux

En février, il y a eu une vente de gâteaux à l'Escale, qui n'a pas rencontré de succès, pourtant nos pâtisseries les avaient fabriqués avec plaisir.



Actions diverses

D'autres actions telles une vente de sapins, vente de pommes de terre, de plants de légumes (tomates et courgettes) en partenariat avec un maraîcher de Conches ont eu lieu.



Tombola

Un œuf en chocolat était à gagner en achetant des billets de tombola, à l'occasion de Pâques



Vente de crêpes

Pour la sortie des vacances d'avril, parents et enfants se pressaient autour de la table où les nombreuses crêpes étaient proposées à la vente.



Nettoyons la nature

Les représentants des parents d'élèves en partenariat avec la municipalité et E.Leclerc organisent une promenade citoyenne « Nettoyons la nature ». Rendez-vous en famille, entre amis ou voisins le dimanche 29 septembre, à 10 h sur le parking de la salle des fêtes de Normanville. Sensibilisons-nous à garder notre village propre pour le **Bien Vivre** de tous ! A l'arrivée nous partagerons un moment de convivialité. Venez nombreux.

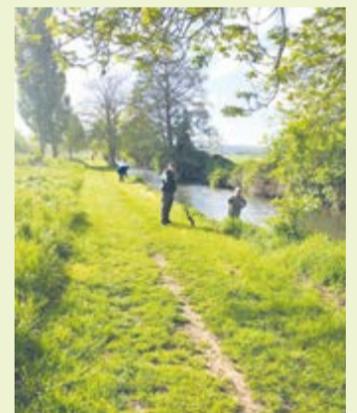
Société de pêche de Normanville

La saison de pêche dans l'Iton est ouverte depuis le 9 mars et fermera le 15 septembre. Nous effectuerons 10 lâchers et organiserons 2 matinées de nettoyage.

Pour pêcher dans tous les cours d'eau, vous devez être munis de votre permis de pêche, que vous pouvez prendre en ligne sur le site de la fédération de pêche de l'Eure ou dans les magasins Décathlon et Territoire Nature.

A Normanville une carte supplémentaire est obligatoire. Pour les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans, les femmes habitant Normanville, la carte est gratuite.

Pour tout autre renseignement, téléphonez au 06 11 32 46 04 ou par mail à spnormanville@orange.fr



Vœux du Maire : 5 janvier 2024

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée, en présence de Nicolas Gavard-Gongallud, conseiller départemental. Didier Crétot maire de Gravigny s'est également joint aux habitants de la commune.

Philippe Vivier, maire de la commune après avoir souhaité ses vœux à tous, a remercié le personnel communal ainsi que les intervenants de l'association du PST-Cap-Nord-Est.

Son discours a résumé les grandes lignes des événements de l'année :

- Difficultés à l'école sur le temps périscolaire (cantine, garderie, récréation sur le temps du midi...). Le personnel communal est confronté à des situations d'indiscipline et de bagarres. En 2023 nous avons dû appliquer les règlements de la cantine et garderie.
- Pendant 1 mois le téléphone n'a pas fonctionné à la mairie et à l'école par suite de problèmes avec l'opérateur.
- Poursuite des travaux sur les réseaux électriques et téléphoniques.
- Raccordement à l'assainissement de Caër dans un cadre collectif
- Pose de poteaux incendie
- Changement de la pompe à chaleur de l'Escale pour un coût de 58 700 €
- Réalisation d'une voie cyclable et piétonne rue du Stade et projet de liaison pour une piste reliant l'école à Caër.
- Début 2024, travaux d'isolation intérieure de la mairie.
- Premières constructions d'entreprises sur la zone des Surettes
- Arrivée prochaine d'un nouveau restaurant sur la zone de l'ancien Leclerc.
- Phase de demande de subvention pour la création du CFAIE

- Mobilisation pour conserver le point vert de Caër.

Les membres du conseil municipal ont été remerciés pour leur implication sur la commune. Les lauréats du quizz de la nuit des étoiles organisée en août ont été récompensés.

La soirée s'est terminée avec la galette des rois et le verre de l'amitié



Bibliothèque

A la Médiathèque de Normanville :

Noël : lors de nos ateliers, création de cartes, décorations et origamis étaient au programme dans une joyeuse ambiance. Et le 15 décembre des bénévoles ont raconté des histoires à l'école.



Le 23 janvier nous avons eu la chance de recevoir un illustrateur très talentueux, Nicolas Zouliamis pour le livre « Monstres ». Sa venue a été organisée pour la classe de Marie-Noëlle Le Meilleur dans le cadre du Prix des Dévoreurs de livres 2024. Et les enfants lui ont offert leurs propres illustrations de monstres !



Les mercredis Jeux et livres Pop-up : Des après-midis ludiques ont été proposés tous les mois sur le premier trimestre, ainsi qu'au centre de loisirs pendant les vacances scolaires. L'occasion de découvrir et de partager de bons moments.



Exposition « Autour de nous des femmes créent et agissent » du 15 mars au 13 avril. Le Vernissage du 15 Mars fut l'occasion de remercier toutes les participantes au projet dont les bénévoles de la bibliothèque, un grand merci à elles !



Semaine de la Petite Enfance : Le mardi 19 mars, les bébés ont suivi attentivement des lectures sous forme de Kamishibaï.



À Venir :

Courant mai et au-delà vous pourrez commencer à vous inscrire à la Médiathèque Numérique offerte à tous nos abonnés ! Un large choix de films, revues, formations et musique en ligne.

Projet en cours : Un magnifique tapis de lecture est en train d'être finalisé par des mains expertes pour de futures animations. Pascale Bondu, bénévole à la bibliothèque le réalise avec des dames du Café de Pays : Catherine Dony, Odile Le Meur et Isabelle Cocagne.



En juillet nous recevrons les assistantes maternelles pour Les Estivales, en musique.

Concert gratuit à la Bibliothèque : le vendredi 22 novembre à 18 h, La chanteuse Meg nous interprétera ses chansons pétillantes !

Nos ateliers de Noël : le mercredi 18 décembre à 14 h 30.

À Retenir : Nos clubs de lecture et de scrabble sont ouverts à tous ! Renseignez-vous !

Informations utiles :

La bibliothèque est ouverte à tous gratuitement :

Mardi :	14 h à 18 h
Mercredi :	14 h à 19 h
Vendredi :	15 h à 19 h
Samedi :	10 h à 12 h

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque par mail ou téléphone : bibliotheque.normanville@orange.fr - 02 32 34 54 49

N.B : Merci de ne pas réparer les livres vous-mêmes, nous nous en chargeons quand cela est possible.

Pour suivre toutes nos actions :

<https://bibliotheque.normanville.com/>

<https://www.facebook.com/bibliothequedeNormanville/>

(Soyez nombreux à suivre notre page pour la faire vivre)

Emmeline Puvilland et toute l'équipe des bénévoles sont aussi à votre disposition pour toute réservation de livres ! A bientôt !

Point vert Caër

Depuis fin avril, le point vert de Caër est automatisé.

Rappelez-vous, pour des raisons de coût, l'agglomération avait décidé en 2023 de fermer ce site. A la demande forte de la commune et des communes du Nord d'EPN, l'agglomération a accepté sa réouverture en l'automatisant pour réduire ses coûts d'exploitation.

Comment cela fonctionne :

Un portail automatisé ouvre (et ferme) selon les horaires suivants:

Lundi :	9 h - 12 h 30/ 14 h - 17 h
Mardi :	9 h - 12 h 30/ 14 h - 17 h
Mercredi :	9 h - 12 h 30/ 14 h - 17 h
Judi :	9 h - 12 h 30/ 14 h - 17 h
Vendredi :	Fermé
Samedi :	9 h - 13 h 30/ 14 h 30 - 17 h



Pour pouvoir déposer ses déchets verts, il faut présenter sa carte SPI devant le lecteur qui se trouve sur la gauche. Seules les cartes SPI des particuliers sont acceptées. Les professionnels doivent aller à la déchetterie Saint Laurent à Guichainville.

Lorsque la carte a été identifiée, la barrière située derrière la borne s'ouvre. Vous pouvez alors déposer vos déchets dans l'une des trois bennes présentes sur le site à commencer par la benne N°1. Pour la bonne utilisation du site, il est important de compléter une benne avant de déposer dans une autre. En effet, la difficulté pour l'agglomération est la rotation des bennes. Pour des raisons évidentes de coût, **les bennes sont retirées et remplacées dès qu'elles sont pleines.**

Ces rotations se font principalement pendant les horaires de fermeture. Le point vert de Caër étant très utilisé, il est important de respecter cette règle pour l'intérêt de tous.

Il est évident que si le site est saccagé, si les bennes sont polluées par des dépôts non autorisés ou si des dépôts sauvages sont effectués, le site sera fermé.

Si une benne est polluée par des dépôts non autorisés, elle est refusée par le SETOM et le coût du retraitement de la benne est de l'ordre de 1000 €.

Pour rappel :

Les **déchets verts collectés en déchetterie** sont principalement des branchages, de l'herbe, des broussailles et des feuilles. Voici ce qui est accepté :

- Herbe de tonte
- Branches d'arbustes et feuilles après taille de haie
- Broussailles (ronces, orties, bois mort)
- Plantes d'extérieur et d'intérieur

Il est interdit de déposer des troncs d'arbre ou des planches.

Pour sortir, vous vous présenterez devant l'autre barrière, une boucle magnétique détectera votre véhicule et la barrière s'ouvrira.

Il est à noter que pendant votre périple au point vert de Caër, des caméras contrôleront les accès, les bennes et les alentours pour éviter tout dépôt sauvage. Les cartes SPI étant nominatives, il pourra être possible, en cas d'incivilité, d'identifier l'auteur. Enfin un tableau de bord est mis en place pour suivre et analyser l'activité du point vert.

C'est grâce à une solution d'intelligence artificielle que ce site fonctionne.



Travaux communaux

SIÈGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure)

Pour terminer les travaux de la route de la Vallée, le programme en prévision est l'enfouissement des lignes à la sortie de Caer route de la Vallée, du stop à la fin des maisons d'habitation, afin d'implanter la voie cyclable reliant le stop à la mairie et enlèvement des derniers poteaux au niveau de la résidence des Pâquerettes, Cotillet.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Intervention à l'Escale pour des travaux d'entretien : portes manteaux dégradés, le changement de la pompe à chaleur au début de l'hiver 58723 €

Amélioration des bâtiments. La mairie fait l'objet d'un projet global d'isolation par l'intérieur, du rez de chaussée et du 1^{er} étage. Le grenier avait déjà été aménagé et isolé pour y installer les archives. Déplacement des radiateurs, changement des luminaires qui passent en led, pose d'une porte entre l'accueil et la salle de conseil et peinture de l'ensemble. Ces travaux représentent un budget de 66200 €.



GROUPE SCOLAIRE

Mise en place de volets roulants, pour deux classes supplémentaires et le bureau de la directrice, toujours dans le but d'améliorer le confort des classes, l'isolation et la sécurité du bâtiment.

La réflexion du projet d'isolation suivant concerne le bâtiment de l'école primaire avec étude de la ventilation, le volume des classes en toit cathédrale, l'éclairage des classes et la verrière du hall d'activité.

CIMETIÈRE

Mise en place courant 2023, une procédure pour relever les tombes est en cours.

TOUT À L'ÉGOUT

Fin de raccordement des habitations desservies par le réseau, mis en place par l'EPN avec les deux entreprises chargées de la mission.

CADRE DE VIE

Plantation rue du Stade de la première partie de la haie, séparant la voirie de la piste cyclable et piétonne. La deuxième partie de la plantation se fera à l'automne.



Création d'un nouvel accès aux Berges de St Gaud, rue du Stade.

Prévision d'installer des jeux supplémentaires en face de l'Escale, au niveau de l'aire de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans un petit toboggan, une coccinelle ressort, une table de Teqball pour les adolescents sur l'arborétum.

SYSTÈME DE DÉFENSE INCENDIE DECI

Après les travaux de ce début d'année et la pose de 6 nouvelles bouches incendie la couverture de la commune n'est pas encore complète. Il reste deux bouches à installer après renforcement du réseau d'eau, passage des canalisations d'eau de diamètre 63 en 100 pour la rue des Oliviers et la rue du Bout Avent. Il faut améliorer le point de pompage dans l'iton rue de l'Abreuvoir par une zone en stabilisé pour les camions. L'installation d'une bouche incendie est prévue, à proximité de la Ruelle du Moulin. La zone commerciale de l'ancien Leclerc fera l'objet d'un examen de la DECI, en concertation avec les propriétaires de cette zone.

SERVICE ESPACE VERT

Nous cherchons à améliorer l'efficacité du désherbage des espaces publics. Après l'utilisation d'un désherbeur thermique au gaz qui ne nous satisfait pas car cela représente un coût important, risque d'incendie en période estivale et accentue le réchauffement climatique. Nous avons eu plusieurs démonstrations de matériel et visité les services techniques espaces verts de l'EPN, nous avons décidé de louer, pour tester le matériel, avant de prendre une décision d'investissement. Lors du renouvellement du matériel courant tondeuse, tronçonneuse, souffleur nous passerons avec du matériel électrique plus écologique et moins bruyant

PANNEAU LUMINEUX

Le changement du panneau lumineux à l'entrée de Caer doit se faire prochainement.

ÉGLISE

Le système de sécurité du parafoudre va être changé par l'entreprise qui gère les cloches.



Banque alimentaire

2803 kg en novembre 2023, **2190 kg** en avril 2024

Tout d'abord, bravo et merci aux bénévoles qui ont consacré un peu de leur temps pour assurer une permanence, durant ces deux week-ends au magasin Leclerc.

Merci aux généreux donateurs qui ont permis à la Banque Alimentaire de reconstituer des stocks de produits nécessaires, pour l'approvisionnement des différents points de secours alimentaire dans le département.

A noter la générosité toujours touchante d'un jeune public sensible à toute forme de précarité.

Enfin, nos pensées les plus attristées vont aux familles de deux bénévoles Armelle et Gérard, disparus l'année dernière, qui nous ont aidés durant de nombreuses collectes.

Si vous souhaitez nous aider lors des prochaines collectes, merci de contacter Claudine Couvrat Mairie de Normanville.



Salon de peinture et sculpture

22 exposants, 2 sculpteurs et 1 écrivain (le dimanche) se sont donné rendez-vous, au week-end de Pâques, pour le 5^{ème} salon de peinture et sculpture. Le club Bien Être et Amitié en est l'instigateur et François Kunze bien connu par ces artistes a apporté son aide. Il a souligné la qualité des œuvres, la diversité, les détails. On pouvait admirer aussi bien des animaux sauvages, des paysages, des portraits... Philippe Vivier a remis le prix de la municipalité à Benoit Quesnel pour son œuvre Fragment de vie représentant un touareg (peinture à l'huile) et le public a décerné son prix à Hasan Saygin pour les Mandarines (pastel), on avait l'impression qu'elles étaient réelles. Choix difficile tant c'était varié.

Au cours du vernissage et pendant les 3 jours, les nombreuses personnes venues ont pu échanger avec les participants.



La fin de saison approche avec son lot d'incertitudes en championnat pour plusieurs de nos équipes. Comme les années précédentes, les contraintes hivernales ont obligé les instances à reprogrammer certains matchs ce qui fait que l'on jouera jusqu'à début juin dans la plupart des championnats. Les nombreux ponts et jours fériés du mois de mai seront eux propices aux tournois pour nos jeunes dont ceux de l'ESN les 18 et 19 mai prochains.

Une saison « record » au niveau des effectifs (425 licences enregistrées au 30/04/2024) qui nous place au 11^{ème} rang des clubs de l'Eure sur 118. Des nouveautés en 2023-2024 avec une Entente Jeunes (des U7 aux U11) initiée avec le club de Gravigny et la création d'une section Football Loisir.

1/ Ecole de Football (U7 à U11 G & F)

L'Entente Sportive Gravigny Normanville (ESGN) nous a permis d'accueillir l'ensemble des jeunes de notre école de football sur les installations de Gravigny. Cela était nécessaire pour, de notre côté, garantir une offre de qualité pour la pratique de leur sport favori aux 100 jeunes de notre école de football et permettre aux 21 jeunes de l'USG de continuer à le pratiquer faute d'encadrants dans sa structure en début de saison. Au total 11 équipes (dont 1 féminine) de l'ESGN ont été inscrites sur les plateaux du District de l'Eure.

2/ Préformation Garçons (U13 et U15)

U13 (3 équipes engagées) _ Une 1^{ère} phase (sept à déc.) réussie avec les montées en D1 et 3 pour les équipes 1 et 2. Résultats plus mitigés pour l'équipe 3.

En 2^{ème} phase l'équipe 1 peut envisager de finir sur le podium de D1 et nos 2 autres équipes termineront dans le ventre mou des classements de leurs championnats respectifs de D3 et D4.

En avril, nos U13 ont finis 6^{èmes} sur 16 équipes en finale départementale du Festival Foot à Pacy.

U15 (2 équipes engagées) _ Plus compliqué pour nos U15A avec la descente de R2 en D1 à l'issue de la 1^{ère} phase et un maintien loin d'être acquis dans la seconde. Difficile aussi pour l'équipe B, constituée en partie de 1^{ères} années, qui peine en D3.

Le groupe est pourtant assidu en séances et ne manque pas de qualité.

Afin de permettre la pratique en match au plus grand nombre de nos U15 – ce qui est la finalité – une section football loisir à 8 a été créée avec des rencontres amicales planifiées par le District en fonction des disponibilités des équipes inscrites.

3/ Formation Garçons (U18)

L'équipe A en D1, après avoir fini 3^{èmes} en 1^{ère} phase, peut toujours envisager la montée en R2 à l'issue de la seconde. Il reste 2 finales à jouer contre 2 autres prétendants au titre pour prétendre à cela.

Ils ont brillé en Futsal en remportant la Coupe Départementale et la Coupe Régionale à Flers en battant une équipe de R2, Les Municipaux du Havre en poule et une autre de R3, Tourlaville, en finale.

Une remarquable performance dans une compétition ouverte aux clubs de Haute et Basse Normandie.



Pour l'équipe B qui a brillamment accédé à la D2 à la fin de l'hiver, la deuxième phase est beaucoup plus compliquée bien que le maintien soit mathématiquement toujours possible. Les 2 dernières rencontres seront cruciales.

4/ Féminines

U11F - L'unique équipe engagée sur les plateaux du District prend beaucoup de plaisir et les résultats sont là.

U13F - Après une 1^{ère} phase où elles ont dû s'employer, nos jeunes filles ont accédé au championnat de D1 dans lequel elles rivalisent avec les meilleures équipes du département.

En avril, nos jeunes filles se sont classées 6^{èmes} sur 8 équipes à la finale départementale du Festival Foot à Pacy-Sur-Eure

U16F - Nos 20 jeunes filles partaient un peu dans l'inconnu en R2, avec un groupe composé aux 3/4 de 1^{ères} années, face aux équipes de Seine-Maritime et du Calvados. De belles prestations avec un bilan équilibré (5v, 4n et 5d) et la satisfaction d'avoir été la meilleure des 3 équipes de l'Eure engagées au classement final (5^{ème} sur 8).

En Futsal nos équipes U13F et U16F ont brillé en atteignant les finales départementales sans toutefois accrocher de titre cette année.



5/ Séniors

L'équipe A en R2 réalise une bonne saison (7^{ème} sur 12 équipes au 05/05/2024) mais à 2 journées de la fin du championnat le maintien n'est toujours pas assuré. L'équipe B en D2 avec un groupe fortement remanié et rajeuni cette saison réalise un bon parcours en championnat et aurait pu se mêler à la lutte pour la seconde place potentiellement synonyme de montée sans 2 ou 3 résultats décevants face à des adversaires moins bien classés.

Nos matinaux ont touché « le graal » à l'issue de la phase aller en se qualifiant (de justesse) en poule des premiers dans laquelle ils sont calés en milieu de tableau. L'essentiel étant, dans cette catégorie, de prendre du plaisir, nos vétérans appliquent cet adage à la lettre dès que l'occasion leurs en est donnée.

6/ Stage Multisports Avril 2024 (jeunes de 5 à 15 ans)

Un programme varié avec karting, Aérokid, laser Game, breakdance et même une initiation à la conduite de poids lourd... sur simulateur !



Une participation un peu plus faible qu'habituellement - 70 à 80 jeunes en moyenne – due certainement à une météo capricieuse et des températures matinales des plus fraîches qui ont probablement refroidies les moins téméraires. Il y avait pourtant du soleil les après-midis notamment le dernier jour pour le traditionnel tournoi de fin de stage et les remises des récompenses.

7/ Tournois « 3^{ème} ESN Cup »

U11G _ Le samedi 18 mai 2024 – 24 équipes

U13F _ Le dimanche 19 mai 2024 _ 12 équipes

U13G _ Le dimanche 19 mai 2024 _ 12 équipes

Toute la journée, animations et stand de restauration permettront à tous de participer à la fête !

Pour offrir une pratique aussi large dans toutes les catégories, organiser tout au long de la saison de diverses manifestations et pérenniser sa structuration - le club est labellisé Jeunes Espoir 2021-2024 et École Féminine de Football Argent 2023-2026

Il peut s'appuyer sur : 41 dirigeants(e)s dont 8 ont suivi 10 formations dispensées par la LFN ou/et le District 12 responsables de catégories diplômés, 24 éducateurs dont la moitié est diplômée. 5 arbitres dont 1 arbitre féminine et 2 très jeunes arbitres également joueurs au club.

De nombreux parents/accompagnants dans toutes les catégories de jeunes.

Des partenaires, très souvent, locaux (Leclerc, Gouze, Fauchaux Electricité, Big Beef, Feuillette, Onip, Activ' Expertise Evreux, Alliance déménagement) que nous remercions pour leur soutien.

Vous souhaitez nous rejoindre (pour jouer, arbitrer, accompagner, encadrer ou diriger une équipe/une catégorie, intégrer l'équipe dirigeante, sponsoriser le club) : **07.81.34.68.34** ou **es.normanville@yahoo.fr**

Notre site : www.esnormanville.fr



Le budget communal

Cette année 2023 a vu les effets que nous avons prévus l'an dernier. Les recettes de fonctionnement se sont tassées, en hausse de 1 %. Dans le même temps, les charges ont progressé de près de 8 %, conduisant à une chute du résultat de fonctionnement de près de 53 000 €, pour s'établir à 101 268 €. Ce résultat sert à financer les investissements.

Aussi, comme nous pouvons le constater, nos possibilités pour investir s'en trouvent fortement diminuées. Il va donc nous falloir, d'une part bien sélectionner les projets d'investissements et d'autre part les étaler dans le temps. Le recours à l'emprunt pour financer les investissements est possible, mais, au vu de la forte hausse des taux d'intérêt, cela conduit à une augmentation conséquente des annuités et donc, cela ampute sur les années futures les possibilités d'engagement.

C'est pourquoi, dès maintenant, il convient de bien maîtriser à la fois les charges de fonctionnement et les projets d'investissement, pour ne pas accroître la pression fiscale.

Les recettes :

Pour rappel, les taux communaux n'ont subi aucune augmentation depuis 2010.

En 2023 la revalorisation des bases pour le calcul de la taxe foncière a été de 7.10 % et a conduit à un produit de 526 761 €.

Au niveau communal, du fait du reclassement de l'ancien centre commercial CAP CAER (Ex LECLERC) en entrepôt, la perte de taxes foncières pour la commune a été de près de 30 000 €. Ce point illustre notre dépendance à l'activité économique et commerciale et au dynamisme du secteur de CAP CAER.

De ce fait, la progression des taxes communales a été de seulement 1% pour les comptes 2023.

Pour 2024, je rappelle que la revalorisation des bases est de 3.90 %. Le conseil municipal a, à nouveau, maintenu les taux communaux.

Une attention particulière est portée aux déclarations de permis de construire et aux régularisations, afin que les taxes foncières soient conformes avec les réalités du terrain.

Une autre ressource est l'attribution de compensation en provenance de l'EPN, suite aux transferts, lors de la constitution de l'Agglomération. Ce montant n'est pas revalorisé et, en période d'inflation, ce point impacte fortement notre budget.

Les dotations en provenance de l'Etat sont, pour notre commune, particulièrement faibles et s'élèvent à 20 542 €, les modalités de calcul (effort fiscal ; taux communaux...) nous étant défavorables.

Les autres ressources communales sont les remboursements de frais de transport scolaire (24 351 €) et la participation de la commune de Saint Germain des Angles pour l'utilisation des équipements communaux (Église, Cimetière, École) pour 21 765 €.

Les charges de fonctionnement :

Les charges à caractère général progressent de 61 000 €, avec des augmentations sur les postes alimentation (suite au changement de prestataire pour la cantine scolaire), énergie, travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques, contrats de maintenance et honoraires.

Le poste des charges de personnel est quasi stable (+ 4 000 €, soit environ + 1%), avec un moindre recours aux intérimaires.

En 2024, nous poursuivons la limitation des prestations extérieures de personnel, en augmentant le temps des personnels déjà employés par la commune.

Les autres charges subissent une hausse de 8 000 €, principalement sur le poste de la contribution au service incendie, représentant une charge communale de 32 367 € en 2023.

Au niveau des investissements, voici ceux réalisés en 2023 :

- Renouvellement de la Pompe à Chaleur de l'ESCALE (58 723 €).
- Enfouissement des réseaux électriques Route de la Vallée et rue de l'Abreuvoir (53 042 €).
- Isolation et peinture de la mairie (71 473 €. Les travaux ont été réalisés au 1er semestre 2024)
- Défense incendie (78 634 €).

Pour 2024, nous avons voté les investissements suivants :

- Enfouissement Route de la Vallée Tranche 5. Ces travaux s'inscrivent dans la phase préliminaire de la création d'une voie verte de la mairie à CAER
- Remplacement du panneau lumineux à CAER
- Diverses acquisitions foncières.
- Mobilier pour école et bâtiments communaux
- Défense incendie (Rue du Moulin et Rue des Oliviers).
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Pour l'ensemble de ces investissements, des demandes de subvention et de fonds de concours sont sollicités. Mais, nous constatons que les subventions d'Etat (DETR) sont difficiles à obtenir, du fait d'une stagnation des dotations et d'une forte demande des collectivités territoriales.

Urbanisme

A nouveau, nous vous rappelons les différentes démarches préalables à la réalisation de travaux.

La commune de Normanville est régie par 2 documents d'Urbanisme principaux. En premier lieu, une partie de la commune de Normanville est située en zone inondable et soumise au Plan de Prévention des Risques d'Inondation d'EVREUX (PPRI d'EVREUX).

Ce document, ainsi que le zonage, sont disponibles sur le site Internet de la Préfecture de l'Eure.

Selon le zonage, des restrictions de constructions, des bas planchers d'implantations sont à respecter. De même, des conditions sont imposées pour les murs de clôtures et les clôtures.

En second lieu, un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) s'applique sur l'ensemble du territoire de la commune.

Avant toutes constructions, tous aménagements, toutes créations ou changements de clôture, il convient au préalable de consulter ces documents et s'y conformer.

La réalisation des formalités exposées ci-dessous, doit être un préalable aux travaux. Les travaux ne peuvent commencer qu'à réception d'un avis favorable.

En effet, des travaux réalisés sans accord peuvent conduire, en cas de non-respect des règles du PPRI et du PLUI, à la destruction de travaux non-conformes. C'est pourquoi, nous insistons pour que ces règles soient respectées.

Voici ces règles d'urbanisme :

• Permis de Construire :

Toutes constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² nécessitent le dépôt préalable d'un permis de construire.

Il en est ainsi des vérandas, des garages, cabanes, abris de jardin, serres.



Déclaration Préalable :

Elle est exigée pour les travaux non soumis à permis de construire (constructions de moins de 20 m² et de plus de 5 m²).

Cela concerne également la création d'ouverture (portes, fenêtres, Velux), la modification de l'aspect extérieur, la création de murs de clôture, le changement de clôture, la pose d'installations photovoltaïques.

Aucuns travaux ne doivent être entrepris, avant la réception de l'accord de permis de construire ou de la déclaration préalable.

Vous trouverez sur Internet, les différents documents administratifs pour établir ces formalités.

Nous vous invitons à porter la plus grande attention au respect de ces règles, afin d'éviter toutes difficultés liées au non-respect des documents d'urbanisme.

Club bien être et amitié

Le club Bien Être et Amitié présente le bilan de ses activités faites et à venir :

Janvier 2024 :

- Le 21 janvier la troupe des «Macajas» est venue jouer une pièce de théâtre «Les sous de Bruxelles» pour divertir 85 spectateurs dans une ambiance très participative et conviviale.
- Le 22 janvier, se tenait l'Assemblée Générale suivie d'un repas partagé et dégustation de la galette. A cette occasion, les membres ayant changé de décennie en 2023 ont été mis à l'honneur.



Mars 2024 :

- Le 15 mars, l'ANR (Amicale des Retraités de la Poste) nous conviait à participer à un voyage à Meru (Oise) afin de visiter le musée de la nacre, colliers, boutons, éventails tous plus remarquables les uns que les autres.



Puis visite guidée de la cathédrale de Beauvais (Oise) après un bon restaurant et enfin visite de l'horloge astronomique, une merveille d'horlogerie.

Ambiance très conviviale pour ce premier voyage avec l'ANR.

- Les 30 - 31 mars et 1^{er} avril se déroulait l'exposition de peinture et sculpture de très grande qualité. Près de 300 amateurs ont dû départager parmi 95 tableaux, pour élire le prix du public offert par le club. C'est le tableau «Les mandarines» nature morte au pastel réalisée par Hasan SAYGIN qui a obtenu cette récompense.

Avril 2024 :

- Le 15 avril, les adhérents du club ont bénéficié d'une remise à niveau du code de la route suivie d'une collation offerte.
- Le 23 avril, 6 adhérents ont participé au voyage «Sortie à la Ferté Bernard avec le club de Saint-Sébastien-de-Morsent



Départ à 8 h de Saint-de-Morsent en direction de Dollon pour visiter le musée de la musique mécanique, instruments rares des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles dans un bistrot des années 1930. Ambiance musicale et joyeuse due à l'animatrice.

Puis repas au Domaine du Pescheray et enfin visite de la Ferté Bernard, à bord d'un petit train touristique et de son église.

Mai 2024 :

- Le 22 mai, atelier d'art floral animé par une professionnelle. Activité ouverte à l'ensemble de la commune qui se déroulera à la salle des Associations «L'Escale» à 17 h 30. 8 personnes maximum.



Juin 2024 :

- Le 20 juin, voyage en partenariat avec Caugé pour la visite d'une production de safran « La safranière La Venelle du Moulin » (JORT - 14) avec dégustation puis repas animé.
- Les 20 et 21 juin, deux ateliers de pâtisserie «Eclair au chocolat». Activité ouverte à l'ensemble de la commune qui se déroulera à la salle des fêtes à 14h. 4 personnes maximum par atelier - inscription préalable obligatoire au 02.32.34.73.82



Juillet 2024 :

- Le 1^{er} juillet, notre très attendu pique-nique partagé au bord des étangs de Fontaine Heudebourg, le soleil est déjà commandé.

Septembre 2024 :

- Le 8 septembre, avec quelques bénévoles, le club organise une foire à tout aux abords de la salle des fêtes, ouverture à 7 h. Prix :3 € ml Petite restauration et buvette sur place. Réservation préalable conseillée : 02.32.34.73.82 ou 06.15.91.00.98

Octobre 2024 :

- Le 17 octobre, sortie cabaret à Beaumont Le Roger. (Nombre de places limitées).
- Le jeudi 24 octobre, à la salle des fêtes à 14 h : remise à niveau du code de la route. Activité ouverte à tous

Novembre 2024 :

- Le 3 novembre : loto, 14 h ouverture des portes à 13 h. Salle des fêtes. Réservation au 02 32 34 73 82 ou 06 15 91 00 98
 - Le 21 novembre : repas au restaurant ?
- Tous les lundis après-midi les membres du club se retrouvent à 14 h à la salle des fêtes pour jouer aux cartes même durant la période juillet et août.

Repas des aînés : 10 mars 2024

Le traditionnel repas des aînés avait pour thème :

Les jeux olympiques, l'actualité du moment. Monsieur le Maire a commencé son discours en souhaitant la bienvenue à tous et a même prodigué des conseils pour « le bien vieillir ». Il a remercié le personnel qui s'est investi pour préparer cette journée. Un hommage a été rendu à Jean Lourdel, maire de 2001 à 2008, décédé le 08 février 2024 et François Beluin, adjoint aux travaux de 2001 à 2008, décédé le 20 août 2023.

La compagnie Lyritopia de Gragny est intervenue plusieurs fois au cours du repas, avec l'arrivée de la flamme et le défilé des drapeaux. Des rubans lumineux ont apporté de la féerie et poésie. Des épreuves sportives telles que l'escrime et la course ont été mimées. Leur spectacle est basé sur la danse. Nous avons eu droit à une démonstration de break dance, très appréciée. Une animatrice est venue chercher des spectateurs, un peu réticents au départ, pour se dégourdir les jambes, en les faisant danser sur un air de country, mais finalement ils y ont pris du plaisir.



Le repas a été l'occasion pour tous de se retrouver et de partager un bon repas. De nouvelles personnes sont venues se joindre aux habitués.

N'oublions pas notre doyenne Madame Perrin et notre doyen M. Hugues qui ont reçu des mains de M. Vivier une belle corbeille garnie.

Photos M. Hugues et M^{me} Perrin

Merci à Chantal pour la décoration des tables et la réalisation des menus.



Le P'tit café de pays

Les couturières et les tricoteuses du P'tit Café de Pays vous invitent à venir les retrouver le mercredi après-midi pour un agréable moment de convivialité et d'échanges.

Nous sommes là pour partager nos idées nos savoir-faire et passer un bon moment.

Cette année a été très riche pour l'équipe qui a participé à deux « œuvres » collectives :

- 12 tableaux de fleurs pour la commémoration du 80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie. (En collaboration avec le lycée horticole d'Évreux)

- Six panneaux sur le thème de la nature pour la Bibliothèque de Normanville.

Nous avons aussi travaillé à la préparation de l'expo-vente que nous organisons et qui aura lieu le

Samedi 7 décembre de 10 h à 16 h

Une occasion de nous rencontrer et de trouver des idées de cadeaux pour Noël !

Également au P'tit Café : club lecture, jeux de société, musique, troc plantes printemps et automne

Le P'tit Café de Pays :
rue de l'Iton à St-Germain des Angles
(ancienne école)

Pascale : 06 89 85 24 23



La ferme des Houlettes

Une boucherie charcuterie a ouvert ses portes le 26 avril 2024. Patrick et Alexandre Lhermeroult, père et fils travaillent ensemble et privilégient le circuit court, afin de limiter les intermédiaires, du producteur au consommateur. Patrick Lhermeroult cultive ses terres, dès 1995 et y élève des porcs sans antibiotique, sur paille « dans le respect du bien-être animal ». Ils sont nourris par les céréales produites sur la ferme. Alexandre Lhermeroult avec un BTS agricole et un CAP de charcuterie s'occupe de la transformation des porcs dans le laboratoire flambant neuf, c'est une garantie de produits frais. Cette idée leur est venue déjà depuis 10 ans, dans le but de maîtriser le prix de vente.

Ils commercialisent également des légumes sans résidu de pesticides, de la viande de bœufs, des volailles provenant de partenaires.

Vous pouvez trouver ces produits : 1 chemin des Carreaux à Normanville le vendredi et le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

A partir mi-mai des casiers en libre-service vous permettront de retrouver les produits 7/7 jours et 24/24h



Incivilités et Citoyenneté

Incivilités, atteintes à l'environnement

L'environnement constitue le Bien-Etre de la commune.

Des panneaux sont mis sur l'entrée des berges de St-Gaud, respectez-les. Nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages aux abords des bennes de collecte de verre, mais aussi dans des chemins. Il est **strictement interdit** de déposer des débris sur l'espace public, y compris à proximité des containers à verre. Certains les prennent pour des dépotoirs. Tout manquement sera soumis à poursuite. Depuis le 12 février 2020, **le contrevenant est passible d'une amende d'un montant maximal de 15 000 euros**, sans nécessairement être mis préalablement en demeure de récupérer les déchets (article 95 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020, modifiant l'article L 541-3 du code de l'environnement).



De même il est totalement interdit de déposer des déchets verts sur l'espace public quelle qu'en soit la provenance (tonte, élagage...). Vous devez les mettre à la déchetterie prévue à cet effet. Enfin et conformément à l'article sur la réglementation sur les produits phytosanitaires, il est totalement interdit d'utiliser des produits chimiques sur l'espace public.

Entretien abords extérieurs

L'entretien des trottoirs herbeux et des abords extérieurs jouxtant les terrains de vos maisons doit être effectué par vos soins.

Les trottoirs ne doivent pas gêner le passage des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite. Vos poubelles ne doivent être sorties que le jour du passage des éboueurs.

Vos haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et la hauteur limitée à 2 mètres même moins à l'approche d'un carrefour ou virage pour la visibilité.

Respect

Respectez les vitesses et les sens interdits, il y a de plus en plus d'enfants dans la commune.

Par nos belles soirées d'été, lorsque vous conviez vos amis ou famille, pensez à vos voisins pour les **nuisances sonores**.

Gym vitalité Normanville

Nous remercions vivement les 135 licenciés inscrits pour cette saison 2023/2024, dont 89 fidèles et 46 nouvelles inscriptions.

C'est le plus grand nombre d'inscrits jamais atteint, malgré notre volonté de limiter le nombre de licenciés dans chaque cours, pour le confort et le bien-être de toutes et tous.

Le 29 novembre 2023 a eu lieu notre assemblée générale, la réélection des membres du bureau était à l'ordre du jour. Nous remercions Annick Hersent qui s'est présentée comme nouveau membre actif, et Christine Leroy qui est désormais secrétaire adjointe, ainsi que les membres du bureau qui ont été élus, à nouveau, pour 2 années :

Nicole Bruneaux Présidente, Claudine Moriceau Présidente adjointe, Martine Rivault Trésorière, Véronique Mabire Trésorière adjointe, Catherine Martin Secrétaire

Les membres actifs : Nicole Cormont, Yvette Resse, Vivianne Pellier

Nous remercions également très chaleureusement nos deux animatrices qui permettent à notre association de rayonner. Un pot de fin d'année sera organisé le mercredi 26 juin 2024, après le cours, à 20 H 15, chacun et chacune apportera ce qu'il souhaite, salé, sucré, les boissons seront offertes par l'association.

Pour tous les licenciés inscrits cette année, une préinscription sera possible en juin 2024 pour la nouvelle saison 2024/2025, le nombre d'adhérents étant limité dans chaque cours. La reprise des cours aura lieu le 9 septembre 2024, pour tous, à partir de 16 ans révolus.

L'association met à la disposition des licenciés du matériel, pour chaque cours, tapis, élastiques, bracelets lestés, haltères, bâtons, rollers, cerceaux, petits et gros ballons. Nous proposons 6 cours par semaine, Musculation, abdos-fessiers, Pilates, marche nordique, gym douce, au choix, selon disponibilités. Nous vous attendons nombreuses et nombreux à la rentrée de septembre, pour partager ensemble sport et bien être dans une atmosphère conviviale.

Vous pouvez nous contacter : gymvitalitenormanville27@gmail.com



Concert de Noël : 13 décembre 2023

Comme l'année dernière les élèves du conservatoire de musique ont donné un concert le 13 décembre dernier dans la salle des fêtes.

Les orchestres à cordes et à vents de 1^{er} cycle (4 ans de pratique) ainsi que les élèves de la classe de harpe ont interprété des chansons et des musiques sur la thématique de Noël.



Voies douces

Comme nous vous l'avons indiqué dans de précédents journaux, nous travaillons sur des itinéraires de voies douces pour relier les différents quartiers de la commune et/ou permettre des boucles de promenade.

En octobre dernier, nous avons fait réaliser par une entreprise de travaux publics, une voie douce le long de la rue du Stade. Comme vous avez pu le constater nous avons commencé à y planter des arbustes.



Un nouvel accès enherbé, depuis le début du domaine de la Vallée, a été aménagé pour permettre de relier cette voie aux berges de Saint Gaud.

Le projet de voie douce, partant de l'arrêt de bus de Caer Nord, jusqu'à la rue du Robichon en longeant la départementale le long de la route de la Vallée, pour permettre aux collégiens et lycéens mais aussi aux promeneurs de relier l'arrêt de bus de Caer nord au centre du village en toute sécurité, est toujours d'actualité. Mais comme nous vous l'avons indiqué dans le précédent journal, ce projet est suspendu car le département n'est finalement pas propriétaire de l'ensemble des parcelles du parcours.

La commune a entamé les démarches pour acquérir les parcelles manquantes. Ce travail est long et fastidieux car il faut retrouver les propriétaires qui habitent tous hors de la commune voire hors de France et les convaincre de bien vouloir accepter de vendre les quelques m² à un prix raisonnable. Même si cela n'est pas simple nous sommes déjà en tractation avec la majorité d'entre eux.

Le département n'abandonne pas le projet et attend que nous ayons acquis toutes les parcelles pour débiter les travaux.

Célébration Saint- Gaud : 27 janvier

Depuis 2 ans, l'église est ouverte le jour de la Saint Gaud. Madame Perrin a présenté les bannières et a retracé l'histoire.

Une messe a été célébrée et le pot de l'amitié a clôturé cette fin de journée. Nous remercions Madame Perrin et Monsieur De Pertat pour cette initiative.



La saga du brico dépôt

En 2022 la société propriétaire de l'enseigne Brico Dépôt souhaite ouvrir, en accord avec la municipalité, un magasin d'une surface de 6219 m² sur une friche industrielle, rue de l'Industrie à Gravigny.

Le 8 décembre 2022, elle a déposé un permis de construire à la Mairie de Gravigny. Comme la loi l'exige, une autorisation d'exploitation commerciale est nécessaire, en vue de la création d'un magasin de commerce de détail, d'une surface de vente de plus de 1000 m² ou de l'extension d'une surface de vente préexistante amenant à dépasser ce seuil.

Cette autorisation est délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Cette commission examine les projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1000 m² de surface de vente.

Cette commission s'est réunie une première fois le 30 janvier 2023 et a approuvé à l'unanimité le projet en soulignant la qualité du dossier.

Le 3 mars 2023, trois sociétés d'un même groupe ont déposé des recours contre la décision de la CDAC, renvoyant ainsi le dossier à la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC).

Le 17 mai 2023, la CNAC rendait un avis négatif en raison du manque de clarté sur le calcul de l'artificialisation des sols entre le bâtiment existant qui sera détruit et le bâtiment projeté.

Brico Dépôt voulant ouvrir son enseigne à Gravigny a maintenu son projet et a retravaillé l'artificialisation, en réduisant la surface à 5719 m² pour éviter toute contestation. La dimension écologique du projet a été très sensiblement renforcée en faisant appel à une société spécialisée. Ce nouveau projet devient la référence pour l'enseigne Brico dépôt pour son aspect environnemental.

Une nouvelle CDAC s'est réunie le 15 décembre 2023. Elle a donné un avis favorable à l'unanimité et a félicité l'entreprise pour la qualité environnementale du projet.

De nouveau les mêmes trois sociétés du même groupe ont déposé des recours. C'est à ce moment que la commune de Gravigny nous a sollicités, nous habitants limitrophes de Gravigny et concernés directement par ce projet, de nous exprimer en signant une pétition montrant l'intérêt des habitants pour ce projet.

Le 25 avril 2024, la CNAC a prononcé un avis favorable au projet mettant fin à la saga administrative. Dans 18 à 24 mois nous aurons une grande enseigne de bricolage sur notre territoire qui dynamisera la zone Caër avec des avancées réelles sur l'aspect écologique. Espérant que les projets à venir s'inspireront de ce qui sera fait.

Voltalis

Pour réaliser des économies de chauffage

La solution « Voltalis » est complètement gratuite et pratique pour gérer, suivre et réaliser des économies de chauffage électrique.

Si vous possédez des chauffages électriques, vous pouvez obtenir cette solution.

- Totalement gratuite
- Pour Piloter vos chauffages électriques facilement via votre smartphone



En quoi consiste le dispositif Voltalis ?

À la mise en place d'un thermostat connecté sur vos radiateurs électriques, intelligent et programmable à distance, qui assurera une régulation plus efficace de votre chauffage. Par ailleurs, ce dispositif contribue à la réduction des coupures d'électricité et des émissions de CO₂. En effet, lors des pics de consommation hivernaux, le dispositif Voltalis peut moduler la consommation des appareils de chauffage et maintenir le confort des occupants.

Tous les habitants de l'agglomération Evreux Portes de Normandie, qu'ils soient propriétaires ou locataires peuvent solliciter l'installation de ce dispositif.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le 01 86 52 59 55 ou écrire à eprn@voltalis.com ou www.voltalis.com

(*) Voltalis est rémunéré par les opérateurs du système électrique, dont RTE, pour sa participation à l'équilibre offre/demande en temps réel et donc, in-fine pour la sécurité de l'alimentation électrique des territoires.

Théâtre : 21 janvier

Les Macajas troupe de comédiens amateurs de Louviers ont interprété « les sous de Bruxelles » devant un parterre nombreux. C'est l'histoire d'un petit village qui cherche comment il peut obtenir de l'argent pour effectuer des travaux dans la commune. Lors d'une réunion de conseil madame le Maire étant bègue, c'est la secrétaire qui tend à diriger la séance et chacun va de son idée, idées les plus cocasses les unes que les autres.

Bon moment de détente.

Le club Bien Être et Amitié est à l'initiative de cet évènement



PST cap Nord Est

Toute l'équipe de l'association du PST Cap Nord Est a concocté une belle programmation pour l'été qui approche.

L'accueil de loisirs Les Pitous de la Vallée est ouvert tout le mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans en proposant des projets de qualité, de nombreuses animations pour que les enfants passent un bel été rempli d'échanges, d'activités et de temps forts. Trois séjours, sous tente, sont proposés sur la base de loisirs de Brionne avec au programme : Baignades, Grands jeux, tir à l'arc et canoë (pour les plus grands). Une expérience en collectivité qui promet de beaux souvenirs pour les enfants.

Les Ados de 12 à 17 ans vont également avoir un programme bien chargé : Rencontres sportives, des sorties, des activités à partager et à découvrir. Trois séjours sont organisés pour les jeunes de 10 à 17 ans, que ce soit une semaine à Brionne, la découverte de l'Auvergne en août et pour finir l'été une semaine en centre de vacances avec Piscine à Bérou La Mulotière.

Les plus petits pourront profiter du lieu d'accueil parents enfants qui sera ouvert tous les mercredis de juillet de 9 h 15 à 11 h 15 à la maison des solidarités à Gravigny.

Pour les familles et les habitants, une programmation d'animations et de sorties familles permettra à tous de partager des moments collectifs et de rencontres :

- Les mini-sorties : découvrir ou redécouvrir la ferme pédagogique de Navarre, le jardin botanique d'Évreux, l'Accrobranche à Brosville.
- Les grandes sorties : journée à la mer sur la commune de Criel sur Mer et une journée au parc d'attractions du Bocasse

Le Mobil'Eté s'installera sur la commune le jeudi 29 août de 16 h à 19 h à l'arboretum pour proposer des animations pour tous avec des jeux, du sport, des ateliers.



Vous pouvez retrouver toutes les informations (dates, tarifs, adhésion à l'association) sur notre programme sur notre page Facebook, par téléphone au 02.32.60.55.56 ou venir à notre rencontre dans nos locaux au 1 rue de la Mairie à Gravigny

Les escadrilles air-jeunesse (EAJ)

Les escadrilles air jeunesse (EAJ) ont pour objectif de fidéliser des jeunes de 12 à 25 ans (à partir de 15 ans pour le site d'Evreux) avec l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE).

Les mercredis après-midi, certains samedis et pendant les vacances scolaires, ces jeunes lycéens en filière générale ou professionnelle participent à des activités aéronautiques, culturelles et sportives.

Encadrés par des militaires ou des réservistes, les jeunes équipiers participent à des activités composées d'un tronc commun dans lequel sont organisées des activités liées à l'histoire et aux traditions de l'Armée de l'Air et de l'Espace, des activités sportives et de cohésion, ou encore des modules de leadership. Le tout guidé et accompagné par un fil conducteur aéronautique.

Basé sur le programme de l'AAE, ils peuvent aussi préparer, la 1^{ère} année le brevet d'initiation aéronautique (BIA).

Ils participent à des cérémonies militaires comme le 11 novembre dernier dans notre commune ainsi que lors de la dernière assemblée générale de l'ANSORAAE.

Ces jeunes volontaires apportent aussi leur aide lors de grandes manifestations, telles que des meetings aériens ou des compétitions sportives, mais sont également ambassadeurs de l'Armée de l'air et de l'Espace auprès de leurs amis et de leurs familles.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur le site Devenir Aviateur ou bien envoyer un message à l'adresse suivante : eaj.evreux@gmail.com



Ansoraae

Association Nationale des Sous-Officiers de l'Armée de l'Air et de l'Espace a tenu son assemblée générale, section Haute Normandie à Normanville, le 10 mars. Les membres sont venus de l'Eure, de la Seine Maritime et du Calvados. Le Lieutenant-Colonel Feueurstros commandant de L'ESTA (Escadron de Soutien Technique Aéronautique) représentait le commandant de la Base aérienne 105 d'Evreux en présence de Philippe Vivier. Une remise de médailles et diplômes ont récompensé plusieurs Majors pour services rendus. Emile Cocquard, habitant de Normanville a reçu une médaille, en qualité de porte drapeau de la section. Monsieur Le Maire a également reçu une médaille. Une cérémonie du devoir et hommages s'est déroulée au Monument aux Morts avec un dépôt de gerbe par les autorités et deux jeunes du CIIRAAE Marina et Enzo (voir article même page).

Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation sur Normanville



Lotus et Coquelicot

Lotus et Coquelicot termine la saison en proposant 2 ateliers gratuits ouverts à tous pour que chacun puisse découvrir, ou simplement pratiquer le Qi gong.

Pour la première séance, qui s'est déroulée le samedi 13 avril de 10 h 00 à 11 h 30, le soleil était au rendez-vous !

Nous avons profité du bel espace que nous offrent l'arboretum et le kiosque, à côté de la bibliothèque de Normanville.

Toutes et tous ont été ravis et une nouvelle adhérente nous rejoint maintenant le mardi après-midi !

Le deuxième atelier aura lieu le samedi 8 juin, de 10 h 00 à 11 h 30, rendez-vous devant la bibliothèque de Normanville.

Merci à Florence qui nous offre ces pauses de bien-être et de douceur, qui nous apprend à prendre soin de nous à chaque instant.

N'hésitez pas à venir essayer le Qi gong :

Lotus et Coquelicot, le mardi à la salle des fêtes de Normanville, à 14 h et à 18 h 45.

Où à nous contacter : lotusetcoquelicot@gmail.com - Répondeur au 02 32 34 73 02.



Associations

Le 19 février, les dirigeants d'associations se sont réunis à la mairie sous la présidence de Philippe Vivier et Arnaud Mabire. Les représentants des activités suivantes étaient présents : gym vitalité, club Bien-Etre et Amitié, Lotus Coquelicot, les Cheers'Lie, ESN foot, société de pêche de Normanville et placomusell'Eure. C'est le moment de faire le bilan de la rentrée et de faire le point. Mr Vivier souligne qu'ils ont du soutien avec la mise à disposition des équipements de la commune, des subventions accordées en fonction de certaines règles. Les adhésions leur permettent aussi d'avoir de la trésorerie.



Chasse aux œufs : 30 mars

Comme une envolée de moineaux, les enfants se sont précipités, au top départ de Monsieur le Maire, pour trouver les objets disséminés de part et d'autre sur l'Arboretum. À la suite de cela belle récompense un lapin en chocolat avec une boisson et un gâteau leur ont été offerts.

Les parents n'ont pas été oubliés puisqu'ils pouvaient se réchauffer avec une boisson chaude et des petits gâteaux.

Nous remercions le centre de loisirs des Pitous qui chaque année réalise les objets que l'on cache.



Exposition

UNE BELLE REUSSITE !

C'est sur le thème « Autour de nous, des femmes créent et agissent » que, dès le mois d'octobre, les bénévoles de la bibliothèque ont entamé la préparation d'une exposition sur 7 femmes inspirantes de et autour de Normanville.

Ainsi, le choix s'est porté sur 2 femmes artistes peintres Laurence Michel et Chantal Alim, Elodie Hache artiste lyrique, Annick Marc Duprey poétesse, Claire Cachelou photographe d'art, Martine Defrance présidente départementale de la Banque Alimentaire et Laurence Bénissan scientifique.

Le portrait, le parcours et les projets de chacune ont été retracés sur des panneaux et dans un clip réalisé par Julian du SIVU Cap Nord Est. L'inauguration a eu lieu le 15 mars dernier, à la bibliothèque dans une ambiance festive.



MAIRIE - 103 Route de la Vallée
27930 NORMANVILLE

Tél. 02 32 34 71 37 - Fax : 02 32 34 72 06

E-mail : secrtaire@normanville.com

<https://normanville.evreuxportesenormandie.fr>



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 8 h 30 - 12 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

2 samedis par mois 9 h 00-12 h 00

L'Echo de Normanville,
journal de Mairie de Normanville (27930)
Directeur de la publication : Philippe VIVIER, Maire
Comité de rédaction : Anne HEURTAUX - Philippe VIVIER - Ludovic FRIARD
Arnaud Mabire - Claudine COUVROT - Jean-Pierre COLLAS - Dimitri DUREL
Crédits photos : Mairie de Normanville
Conception et impression :
Repro Technique EVREUX: 02 32 62 06 10
Tirage : 600 exemplaires sur papier 100% recyclé.
Dépôt légal : à parution.